

Schweizerische Vereinigung für Internationales Recht

Société suisse de droit international

Genève, avril 2015

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain déjeuner-débat de la SSDI aura lieu

le 18 mai de 11h45 à 14h00 à l'Hôtel Mandarin Oriental, Genève

Notre invité sera

Monsieur Georg Nolte

Professeur à l'Université Humboldt Berlin

Président de la Société allemande pour le Droit international

Membre de la Commission du droit international (ILC)

Georg Nolte enseigne le droit international public, le droit constitutionnel allemand comparé ainsi que le droit européen à l'Université Humboldt de Berlin. Ses intérêts de recherche portent sur les questions générales du droit international. En tant que membre de la Commission des Nations Unies du droit international (depuis 2007), il mêle théorie et pratique du droit international. Parmi ses publications récentes, on peut citer 'The Charter of the United Nations: A Commentary', Oxford 2012, (co.-ed. avec Bruno Simma, Daniel-Erasmus Khan et Andreas Paulus) et "Treaties and Subsequent Practice" (ed.) Oxford 2013. Après des études à Berlin et à Genève, Georg Nolte a obtenu son doctorat et son «Habilitation» à l'Université de Heidelberg. Il a été professeur aux Universités de Munich et de Göttingen, chercheur invité au All Souls College, Oxford (2003/04), au Wissenschaftskolleg zu Berlin (2006/07) et à l'Université de Princeton (2013/14). Il a également été professeur invité à l'Université Paris II - Panthéon-Assas (2004). De 2000–2007 il a été membre de la Commission européenne pour la démocratie par le droit - plus connue sous le nom de « Commission de Venise ».

Monsieur Georg Nolte s'exprimera (en anglais) sur le thème :

**The distinction between lex lata and lex ferenda:
should it finally become relevant
in the work of the International Law Commission?**

La participation à ce déjeuner-débat est gratuite pour les membres de la SSDI. Pour les non-membres, le prix est de CHF 75.- par personne (conférence et déjeuner).

Le nombre de places étant limité (35 places), nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre inscription au plus tard le lundi, 11 mai 2015. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Veuillez trouver en annexe le bulletin d'inscription.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nous, le 18 mai prochain, à Genève, et vous prions d'agrémenter, chers Membres, l'expression de nos meilleures sentiments.



Christine Kaddous, Professeur
Présidente de la SSDI